Privilège—Mme Appolloni

• (1500)

LES DOUANES ET L'ACCISE

LA POSSIBILITÉ DE PROLONGER LE TERRITOIRE ASSUJETTI AUX DOUANES DE MANIÈRE À INCLURE LE PLATEAU CONTINENTAL

M. Maurice Foster (Algoma): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné les avantages qu'en retirerait l'industrie manufacturière canadienne, notamment l'industrie de l'acier, si le territoire assujetti aux douanes canadiennes était prolongé de la côte au delà de la zone de 12 milles jusqu'à la limite du plateau continental, comme l'ont déjà fait la Norvège, les États-Unis et le Royaume-Uni et compte tenu du programme massif de forage et de prospection prévu sur le littoral de l'Atlantique, le gouvernement songe-t-il étendre la portée des règlements de la douane pour inclure le littoral de l'Atlantique jusqu'à la limite du plateau continental?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, la proposition du député qui est sous-jacente à sa question est extrêmement intéressante et elle pourrait permettre justement à certaines entreprises canadiennes de toucher un certain bénéfice quant à leur concurrence. Cependant, le député admettra avec moi qu'il s'agit d'une question extrêmement sérieuse et qu'elle exigera de la part du gouvernement une étude très attentive.

[Traduction]

PÉTITIONS

DÉPÔT DU RAPPORT DU GREFFIER DES PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur le bureau le rapport du greffier des pétitions qui déclare avoir examiné les pétitions que les députés ont présentées le lundi 3 mai 1982 et les avoir trouvées conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

QUESTION DE PRIVILÈGE

 ${\sf M}^{\sf me}$ APPOLLONI—RÉSERVATION DU DROIT DE SOULEVER LA QUESTION

Mme Ursula Appolloni (York-Sud-Weston): Madame le Président, j'ai la preuve que le 30 avril 1982, le *Toronto Sun* a publié délibérément et malicieusement des faussetés à mon sujet qui ont porté atteinte à mon intégrité. A mon avis, le *Toronto Sun* a manifesté son incompétence et une absence flagrante de conscience professionnelle, et il s'est appliqué à ternir ma réputation et a cherché ainsi à m'empêcher de bien remplir mon rôle de député.

Aussi, en conformité du commentaire n° 312 de la 5° édition de Beauchesne, madame le Président, je me réserve le droit de soulever la question de privilège une fois que le comité permanent des prévisions budgétaires en général aura déposé son

rapport ou qu'il sera réputé l'avoir déposé aux termes de l'article 58 du Règlement.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

M. HEAP—L'ESSAI DES MISSILES CRUISE EN TERRE CANADIENNE

M. Dan Heap (Spadina): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition au nom de 260 Torontois qui demandent au Parlement d'insister auprès du premier ministre (M. Trudeau) pour qu'il s'oppose à la mise à l'essai en territoire canadien de missiles Cruise.

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions n°s 3298, 3299, 3562, 3704, 4045 et 4118.

[Texte]

LES PROPOS ATTRIBUÉS AU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Question nº 3298-M. Cossitt:

1. Le ministre des Travaux publics a-t-il déclaré récemment, au sujet de l'aide aux personnes qui risquaient de perdre leur maison par forclusion d'hypothèques: «C'est pourquoi nous avons téléphoné à tous les députés à leur bureau d'Ottawa et de circonscription et, à ma connaissance, nous n'avons pas découvert d'autres cas de difficultés» et, le cas échéant, quels sont les noms des députés appelés et la date de l'appel?

 $2.\ A-t-on$ appelé tous les députés et, sinon, quel sont les noms de ceux qu'on n'a pas appelé et pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): 1. La citation est inexacte. 2. Sans objet.

Question nº 3299-M. Cossitt:

1. Le ministre des Travaux publics a-t-il déclaré récemment, au sujet de l'aide aux personnes qui risquaient de perdre leur maison par forclusion d'hypothèques: «C'est pourquoi nous avons téléphoné à tous les députés à leur bureau d'Ottawa et de circonscription et, à ma connaissance, nous n'avons pas découvert d'autres cas de difficultés»?

2. A-t-on appelé le député de Leeds-Grenville dans ce but à son bureau a) d'Ottawa, b) de circonscription et (i) le cas échéant, quand et à quelle heure (ii) sinon, pourquoi?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): 1. La citation est inexacte.

2. a) Oui, le 24 octobre 1981, entre 2 heures et 4 heures de l'après-midi. b) Oui, le 24 octobre 1981, entre 2 heures et 4 heures de l'après-midi.

LE CENTRE DE FORMATION EN AÉRONAUTIQUE

Question n° 3562—M. McKenzie:

1. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a-t-il commandé une étude sur la possibilité de créer un nouveau centre de formation en aéronautique?